

Notification de la réponse de l'Accusation à l'appel urgent de KS en khmer

Marie CAPOTORTO

mer. 12/12/2018 13:35

À : Mao Sea <Sea.Mao@eccc.gov.kh>;

Cc: Paolo Lobba <lobba@un.org>; antaguisse@yahoo.fr <antaguisse@yahoo.fr>; samonnk@yahoo.com <samonnk@yahoo.com>; Socheata Seng <Seng.Socheata@eccc.gov.kh>; Cecile ROUBEIX <ROUBEIX.Cecile@eccc.gov.kh>; Marine Boudjemaa <Boudjemaa.Marine@eccc.gov.kh>; Dounia Hattabi <Hattabi.Dounia@eccc.gov.kh>; Chancharya Sousourn <Sousourn.Chancharya@eccc.gov.kh>; Leang Chea <Chea.Leang@ECCC.GOV.KH>; Nicholas KOUMJIAN <koumjian@un.org>; William Smith <smith5@un.org>; Vincent De Wilde d'Estmael <dewildedestmael@un.org>; Travis Michael FARR <farr@un.org>; Chanthan Bou <Bou.Chanthan@ECCC.GOV.KH>; Ang PICH <PICH.Ang@eccc.gov.kh>; Marie Guiraud <Guiraud.Marie@eccc.gov.kh>; Lauren TIPTON <TIPTON.Lauren@eccc.gov.kh>; Arun Son <Son.Arun@eccc.gov.kh>; Victor Koppe <Koppe.Victor@eccc.gov.kh>; Phalla Prum <Prum.Phalla@eccc.gov.kh>; Doreen CHEN <CHEN.Doreen@eccc.gov.kh>; Marie CAPOTORTO <CAPOTORTO.Marie@eccc.gov.kh>;

Monsieur le Greffier de la Chambre de la Cour suprême,

Comme vous le savez, la Défense de KHIEU Samphân a déposé, le 19 novembre dernier, un appel *urgent* contre le jugement prononcé le 16 novembre (E463/1).

Sur instruction de votre Chambre (E463/1/1/1), l'Accusation avait jusqu'au 7 décembre pour déposer sa réponse en khmer à notre appel urgent.

Jusqu'à maintenant (12 décembre), nous n'avons toujours pas reçu la notification de cette réponse (point de départ de notre délai pour répliquer). Nous nous étonnons de ce retard.

Ce délai nous inquiète car, lorsque l'Accusation a déposé sa demande d'extension de délai pour nous répondre (E463/1/1) le mardi 27 novembre, cette demande n'a été notifiée que le vendredi 30 novembre.

Dans la mesure où notre appel constitue la seule procédure actuellement en cours devant la Chambre de la Cour suprême, nous nous demandons s'il n'y a pas un problème particulier au niveau des notifications, qui retarderait les échanges d'écritures (et donc la décision de la Chambre) sur notre appel qui est urgent.

Pourriez-vous s'il-vous-plaît nous dire ce qu'il en est ?

Merci d'avance et bien cordialement,

Marie
Défense de KHIEU Samphân